

Recherches sociographiques



La colonisation équivoque

Christian Morissonneau

Volume 19, numéro 1, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055772ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055772ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morissonneau, C. (1978). La colonisation équivoque. *Recherches sociographiques*, 19(1), 33–53. <https://doi.org/10.7202/055772ar>

Résumé de l'article

Cet article cherche à retrouver les significations des mouvements de colonisation québécois au XIXe siècle. Les interprétations semblent rendre univoque ce phénomène aux multiples aspects. L'article ne retient pas les seules finalités agricoles et forestières. Les conduites des colons et le discours d'un leader colonisateur sont examinés. Le colon n'est pas tant vu comme agriculteur ou bûcheron que comme participant d'une tradition de mobilité (coureur de bois, voyageur, forestier, colon), c'est-à-dire du nomadisme québécois (dichotomie colon/habitant ou forêt/terre). La logique interne du mouvement est analysée à travers les idées de l'abbé Provost (1860-1880) sur l'ouverture de la Mattawinie (nord de Joliette, dans les Laurentides). On y trouve un plan d'occupation du territoire et de développement économique qui permet de critiquer l'étiquetage « agriculturiste » des leaders de la colonisation. Trois composantes principales se dégagent de ces idées : une stratégie géopolitique, un projet religieux, un développement économique par étapes.

LA COLONISATION ÉQUIVOQUE

Cet article cherche à retrouver les significations des mouvements de colonisation québécois au XIX^e siècle. Les interprétations semblent rendre univoque ce phénomène aux multiples aspects. L'article ne retient pas les seules finalités agricoles et forestières. Les conduites des colons et le discours d'un leader colonisateur sont examinés. Le colon n'est pas tant vu comme agriculteur ou bûcheron que comme participant d'une tradition de mobilité (coureur de bois, voyageur, forestier, colon), c'est-à-dire du nomadisme québécois (dichotomie colon/habitant ou forêt/terre). La logique interne du mouvement est analysée à travers les idées de l'abbé Provost (1860-1880) sur l'ouverture de la Mattawinie (nord de Joliette, dans les Laurentides). On y trouve un plan d'occupation du territoire et de développement économique qui permet de critiquer l'étiquetage «agriculteur» des leaders de la colonisation. Trois composantes principales se dégagent de ces idées : une stratégie géopolitique, un projet religieux, un développement économique par étapes.

La colonisation, au Québec, n'intéresse plus les missionnaires-colonisateurs ni les politiciens en mal de discours et d'élections. Elle n'est cependant pas morte avec le dernier dithyrambe des années 50. Récupérée par la mémoire collective, elle s'offre actuellement comme une pâture de choix pour nos historiens et anthropo-sociologues.

Le thème n'est pas tout à fait neuf. Dès 1923, l'abbé Ivanhoé Caron, lui-même plongé dans la praxis colonisatrice et propagandiste lettré (missionnaire-colonisateur de l'Abitibi et docteur ès-lettres), avait publié *La colonisation de la Province de Québec. Débuts du Régime anglais, 1760-1791*.¹

1. Devenu sous-archiviste du Québec, Caron donnait suite, en 1927, à son premier ouvrage : I. CARON, *La colonisation de la Province de Québec. Les cantons de l'Est. 1791-1815*, Québec, (s.e.), 1927, 320p. Il est dommage qu'il n'ait pas poursuivi au-delà son œuvre d'historien. Elle demeure exemplaire.

Signalons également, à la même époque, le livre de Georges VATTIER, *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925)*, Paris, 1928. Le titre était juste : il s'agit de l'esquisse d'un observateur français.

Quelques années plus tard, Esdras Minville consacre un article-somme à présenter les généralités et spécificités de la colonisation québécoise.²

Parmi les publications plus récentes, nous disposons d'une courte mais excellente synthèse, par Hamelin et Roby, qui n'insiste peut-être pas assez toutefois sur la singularité du phénomène ou ses similitudes avec le mouvement de population nord-américain.³ Tout dernièrement, le livre de Normand Séguin reprend les analyses et hypothèses de Raoul BLANCHARD (*L'Est du Canada français*, 1935, 2 vols), d'Alfred Dubuc, d'Hamelin et Roby, en les structurant des modèles d'André Gunder-Frank et de Samir Amin sur le sous-développement et les appliquant à la colonisation d'Hébertville, un village du Lac-Saint-Jean, à la fin du siècle dernier.⁴

Cet article tente de retrouver les équivoques de la colonisation. Il me semble en effet que l'interprétation de ce phénomène demeure limitée par une définition agrarienne univoque. On interroge les conceptions de la colonisation à travers les conduites de certains acteurs, vus comme futurs agriculteurs, et à travers le discours des leaders et idéologues vus comme agriculturistes. Or la finalité agricole, souvent reprise, ne doit pas être seule retenue. J'analyse ici d'abord la colonisation comme mouvement, en retrouvant le colon comme héritier d'une tradition anti-agricole, puis la colonisation comme projet, en explicitant un système d'idées en apparence paradoxales, émises par un des leaders les plus actifs du mouvement : l'abbé Provost et sa vision mattawienne.

I. UN MOUVEMENT AGRICOLE ?

Hamelin et Roby, dans ce chapitre qui est un des plus intéressants de leur livre, écrivent : « si l'on définit la colonisation comme la mise en valeur de nouveaux territoires pour l'agriculture... » (183) et plus loin : « par contre, si on prend le mot colonisation dans le sens d'humanisation de nouveaux territoires... » (*ibid.*). C'est qu'effectivement il faut d'abord s'entendre sur la signification de cette notion de colonisation.

Les chercheurs qui se sont intéressés à ce phénomène semblent, si l'on peut dire, confondre la fin avec les moyens. La colonisation est un projet multiforme et l'occupation et la mise en valeur du sol n'est qu'un de ses objectifs et une étape. La colonisation ne doit pas être comprise seulement

2. E. MINVILLE, « La colonisation », dans : E. MINVILLE (dir.), *L'agriculture*, Montréal, Fides, 1943, 556p. : 275-346. (« Études sur notre milieu ».)

3. J. HAMELIN et Y. ROBY, « L'expansion du monde agricole », *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, 436p. : 161-184.

4. Normand SÉGUIN, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Québec, Boréal Express, 1977, 295p.

comme «début de l'agriculture». C'est à Esdras Minville qu'est empruntée cette fin de phrase. L'économiste montréalais, dans ce texte souvent cité, a défini et décrit les modalités du phénomène. Il rappelle que «coloniser, au sens ordinaire du mot, c'est prendre possession d'un territoire, en mettre en valeur les ressources, en vue d'y établir une population» (275-276). Quelques lignes plus loin, il définit la notion autrement : «...dans la province de Québec, on se fait de la colonisation une idée tout à fait particulière... Coloniser, c'est 'faire de la terre neuve'.» La colonisation apparaît alors essentiellement comme le début de l'agriculture, et c'est comme tel qu'elle est conçue, organisée et traitée. Le colon est un agriculteur en puissance (276). Minville s'interroge sur le changement de sens. «Sous le régime français, on 'colonise' au sens traditionnel et plein du mot...» Et l'auteur décrit les idées et l'œuvre de Talon, sans se rendre compte qu'il pouvait aussi bien décrire la politique des curés Paré, Labelle, Provost et Caron.

« On se rappelle, par exemple, les efforts de Talon pour organiser l'exploitation forestière, les pêcheries, découvrir des gisements miniers, susciter et développer l'artisanat, l'industrie manufacturière et le commerce.» (277).

Le Français Talon comprend la colonisation au sens plein, mais pas les Canadiens français ! Esdras Minville ferait-il la preuve qu'un peuple colonisé ne peut prétendre à une véritable colonisation de son territoire «neuf»? Ce n'est pas parce que la seule exploitation primaire (mines et forêts) s'est développée par les seuls «Anglais» que le projet n'existe pas. De la même façon, ce n'est pas parce que la traite des fourrures a poursuivi sa primauté dans le développement de la Nouvelle-France et qu'on repère une économie agro-fourrure, qu'on s'en va répétant que les plans colonisateurs de Talon visaient la seule mise en valeur agricole... Avant-hier agriculture et fourrure, hier agriculture et forêt ou agriculture et mines, c'est toujours de colonisation qu'il s'agit, c'est-à-dire d'ouverture et de développement d'un territoire. Définir la colonisation en terme agricole limite la problématique. Les Belges ont colonisé le Congo et ils ont ouvert les mines du Katanga ; le général Bugeaud parlait de colons et de charrues et personne ne définit la conquête et la colonisation algérienne en termes agricoles.

Il y a autant d'impérialisme et d'expansionnisme à faire la conquête du Nord québécois, où les indigènes sont parfaitement ignorés, qu'à occuper des pays africains ou asiatiques. Au Québec, ce phénomène impérialiste est voilé par le fait que l'appropriation symbolique est québécoise et l'appropriation économique (forêt et mines) «anglaise». La terre seule est appropriée par le colon et si peu... La continuité socio-économique du Québec réside dans la libération de l'homme de la terre pour l'emploi extra-agricole. Champlain, lorsqu'il mentionne l'agriculture, ne devient pas, pour les historiens, promoteur agriculturiste, et ainsi de suite jusqu'à nos clercs prêchant la colonisation au XIX^e siècle et début du XX^e.

Albert Faucher, dans un article récent, replace le phénomène migratoire dans des perspectives intéressantes.⁵ Après avoir rappelé le discours agrarien d'une certaine élite: « par atavisme, par vocation aussi bien que par nécessité, nous sommes un peuple de paysans » (106), mais en laissant de côté lui aussi le discours sur le développement, il pose bien la relation de l'économique au social et évacue l'illusion de l'homogénéité agricole.

« Donc, la tendance des Canadiens français à s'éparpiller correspond à la condition même de leur existence économique, à l'appel de l'activité dominante dans un continent qui s'ouvre en créant de l'emploi [...] Successivement, plusieurs types d'activité ont entraîné des migrations; et pour expliquer ces migrations il n'est pas nécessaire de définir les Canadiens français comme des aventuriers, il suffit de reconnaître qu'ils n'avaient pas tous la vocation de cultivateurs ou de colons, et qu'ils cherchaient à gagner leur vie. » (97)

Il n'est peut-être pas nécessaire de faire référence au goût d'aventure pour expliquer la migration vers la fourrure, la forêt et la mine, mais lorsque le pionnier des XVII^e et XVIII^e siècles privilégie pour une raison ou une autre la fourrure sur l'agriculture, il n'implante pas une tradition agricole; les appels extra-agricoles continuent au XIX^e siècle et sont autant de ruptures qui empêchent une tradition d'agriculture, donc de sédentaires. La continuité socio-économique québécoise est la rupture, par la présence même de ces types d'activité économique successifs qui provoquent des migrations. La tradition de mobilité est au moins aussi forte que celle de sédentarité. Elle se fonde dès les origines et s'explique aussi bien par l'économie que par la composition de la population dont les premiers arrivants ne semblent pas être tirés en grand nombre du monde véritablement paysan.⁶

Avant le Canadien, il y a le Français et si ce Français était déjà entré dans la tradition nomade en France, le milieu américain n'aurait fait qu'accentuer et perpétuer un comportement familial. Robert Mandrou parle explicitement du nomadisme des XVI^e et XVII^e siècles.

« Le nomadisme vient au premier rang, cette fuite à travers l'espace, que rien ne peut empêcher [...] Cette mobilité [...] est un des grands traits sociaux de l'époque. »⁷

Un fort contingent de migrants français en Nouvelle-France se recrute parmi ceux que l'historien décrit :

5. Albert FAUCHER, « Explication socio-économique des migrations dans l'histoire du Québec », *Mémoires de la Société royale du Canada*, série IV, tome XIII, 1975: 91-107.

6. Voir, parmi d'autres ouvrages qui mentionnent le faible effectif paysan des immigrants en Nouvelle-France: Jean HAMELIN, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, P.U.L., 1960; Marcel TRUDEL, *La population du Canada en 1663*, Montréal, Fides, 1973. Hamelin insiste aussi sur le genre de vie du coureur de bois, comme l'avait fait SALONE (*La colonisation de la Nouvelle-France*, 1905).

7. Robert MANDROU, *Introduction à la France moderne, 1500-1640*, Paris, Albin Michel, 1961, 400p.: 299-300.

« À côté de ces migrations massives imposées par les calamités naturelles, à côté des migrations temporaires, encore mal connues [...] il existe de plus une population rurale flottante de journaliers agricoles, demi vagabonds parcourant les routes en quête de petits travaux... » (303)

Il ajoute à ceux-ci les soldats (autre contingent de migrants français) à « la forme la plus prestigieuse du nomadisme de profession, de la vie hors-la-loi » (310). En conclusion, selon Mandrou, et je reprends la thèse pour ma démonstration de la tradition nomade au Québec :

« Une solidarité de la misère fait que la frontière est difficile à tracer entre ces différents groupes [nomades]. Mais cette réalité même aide à comprendre l'importance du nomadisme dans la psychologie collective de l'époque. » (310)

Faucher, qui semble refuser l'explication culturelle pour la mobilité, la fait pourtant intervenir plus loin par la référence aux valeurs.

« L'absence d'une mentalité qui eût assumée l'idée de rendement comme valeur [...] non comme cause directe de l'exode, mais comme incapacité d'assumer une industrialisation essentielle à la résorption de chômage, et au recyclage de la main-d'œuvre. Au Québec, on proclamait la vocation agricole et, du même coup, on admettait l'inefficacité de l'agriculture, une agriculture dont on faisait un mode de vie plutôt qu'une source de revenu [...] L'idée de productivité n'ayant pas pénétré l'agriculture canadienne-française, idée pourtant essentielle à l'entreprise commerciale... » (107)

Et s'il y avait renforcement de la mentalité non-paysanne, à la fois par les activités économiques non-agricoles et l'absence de l'idée de productivité ? On se demande qui valorisait vraiment l'agriculture ? On portait d'abord les louanges sur la campagne, opposée à la ville, comme on les portait sur l'habitant et le défricheur comme habitant en puissance mais pas sur le coureur de bois, le voyageur ou le bûcheron.

La tension fondamentale de la culture dans l'histoire mondiale a peut-être été entre le nomade et le sédentaire, qu'on peut traduire aussi bien : entre sauvage et civilisé. Cette tension se noue en Nouvelle-France, entre deux activités économiques qui recouvrent deux modes de vie. Le coureur de bois, non seulement délaisse la terre, mais embrasse très souvent des traits culturels de l'Amérindien avec lequel il vit. Cet homme nouveau, par rapport au Français qu'il a été, se distingue du pionnier américain qui ne connaît pas l'indigène. Entre autres traits impressionnants pour un Européen de l'Ancien Régime : l'égalitarisme apparent des sociétés sauvages. Le coureur de bois entretiendra la tradition libertaire qui émerge de temps en temps dans la conscience québécoise. Le voyageur, le forestier, puis le défricheur, c'est-à-dire le colon, ne sont pas des habitants. Le défricheur, qu'on a tant de fois représenté dans le roman rural québécois comme le héros stoïque de la colonisation, comme celui qui s'installe, se fixe à la terre, se « sédentarise » en devenant cultivateur, appartient fondamentalement à la galerie nomade et doit être enlevé du portrait de famille agricole. L'agriculture est faite pour et par le sédentaire. Très tôt, dans sa vie, le jeune rural entend exprimer par les

anciens, avec la même foi sinon la même intensité, l'attachement à la terre et l'attrance du départ ; on lui vante deux modes de vie institutionnalisés dans la société et non vus comme antagonistes, qu'on accorde souvent selon les saisons : l'hiver, le chantier, et l'été, la ferme.⁸

Dans un article-bilan sur l'avancement des recherches sur l'histoire régionale du Saguenay, Gérard Bouchard rappelle « la bonne synchronisation des deux activités » (15).⁹ Plus loin, il mentionne les bénéfices réalisés dans la vente de produits agricoles aux chantiers. Même remarque chez Fernand Ouellet qui, dans un compte rendu critique très fouillé des hypothèses de Normand Séguin, ne voit pas de « conflit entre les deux activités ». ¹⁰ Ouellet indique, au passage, un fait important que j'ai retrouvé également en Mattawinie (nord de Joliette) :

« Le bois crée aussi un marché pour les produits agricoles : les recensements de 1851, de 1871, de 1891 et de 1921 indiquent que la structure de la production agricole est commandée d'une façon significative par la présence du secteur forestier : avoine, pomme de terre, produits de l'élevage, foin. » (443-444)

Il serait bon de distinguer entre le colon et l'habitant et de ne pas toujours voir le colon comme l'habitant en puissance ou en devenir. La « paysannerie » québécoise forme un groupe social qui ne se calque pas tout à fait sur le modèle européen. Il en était ainsi sous le Régime seigneurial en Nouvelle-France, avec l'immense région pionnière (« Frontière ») où se dispersait une population clairsemée. Des gens placés sur une « terre neuve » dans la sauvagerie, dans la conjoncture pré-industrielle et pré-capitaliste, pratiquent une agriculture de subsistance, assortie d'activités économiques fort diverses (traite des fourrures, chasse, pêche). À la diversité des ressources et à la diversité des activités économiques (mode de production extensif), correspond un mode d'occupation extensif du territoire, c'est-à-dire une dispersion et une mobilité d'une partie importante de la population (distance de la ressource fourrure). Au XIX^e siècle, les membres de la société rurale de la vallée laurentienne et de quelques autres quittent une terre surpeuplée (plus forte densité au XIX^e siècle que dans les années 1970 dans la vallée du Richelieu) et ne se hâtent pas de reconstruire un terroir agricole. La même mobilité se poursuit autant par la structure économique que par la tradition non paysanne.

Les compagnies forestières permettent à la fois l'activité non agricole et l'activité agricole. Le colon avisé avait le marché des camps pour ses légumes

8. Je reprends ici des idées exprimées dans mon livre sur la mythologie et le mouvement de conquête du Nord du Québec : *La Terre promise. Le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

9. G. BOUCHARD, « Introduction à l'étude de la société saguenayenne au XIX^e et XX^e siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXXI, 3, 1977 : 3-27.

10. F. OUELLET, « Compte rendu de *La conquête du sol au XIX^e siècle* », *Histoire sociale/Social History*, X, 20, 1977 : 439-447.

et son avoine et pouvait employer la force de travail de ses chevaux et la sienne l'hiver au chantier.¹¹ Le départ avait sa place et la rationalité aussi.¹² Le défricheur pouvait faire la part à deux tendances qui avaient autrefois divisé les peuples en nomades et en sédentaires; il pouvait satisfaire les deux tendances. Le débat peut porter sur les déterminants économiques et culturels de ces modes de vie. Quelles sont, en effet, les parts de l'économie et de la culture dans la mobilité québécoise?

Il a migré dans les régions de colonisation un type d'homme qui choisissait plutôt le départ vers la sauvagerie que la domestication des manufactures américaines ou l'agriculture intensive... Je ne pense pas que tous ceux qui ont suivi les appels des curés Labelle, Hébert et Provost obéissaient davantage à leur goût de la vie libre qu'à leur désir d'installation agricole; beaucoup néanmoins participaient de cette tradition nomade. Le Nord et les Appalaches permettaient d'échapper au mode de vie laurentien (là où vivait le type socio-économique le plus près du paysannat français) et peu de migrants s'empresèrent de le recréer dans les régions nouvelles. Pourquoi toujours évaluer les régions de colonisation en terme de réussite agricole? L'agriculture n'avait jamais été la seule activité du rural québécois. L'hyperdivision des tâches n'existait pas! Le colon n'est pas un agriculteur. Il est assez surprenant que les études sur la colonisation l'identifient toujours par des termes comme: habitants, cultivateurs, agriculteurs, quand ce n'est pas paysan. Ces termes ne sont pas des synonymes de colon. Souvent, même à notre époque technocratique, on étiquette comme «agriculteur marginal» cet homme de la forêt (opposé à terre ou à agriculture), qui tire ressources de l'environnement de façon syncrétique sinon hétéroclite et qui élargit maintenant celles-ci aux chèques de «bien-être» de l'État.

Si nous revenons au XIX^e siècle, le père Alexis trace un bon portrait de ces colons permanents qui n'actualisent jamais l'agriculteur qu'on attend d'eux:

«L'état de pionnier chez certains hommes est une vocation. On les voit aller toujours de l'avant, enfants perdus de la civilisation [...] Après dix années d'un travail acharné, ils vendent pour quelques centaines de piastres leur terre à un fermier plus aisé, et tout heureux de leur marché, ils s'enfoncent de nouveau dans la forêt pour recommencer leur rude existence. Telle est la vie du colon. Aucun Européen n'y peut tenir.»¹³

11. Gérard Bouchard et Fernand Ouellet reprennent ces arguments.

12. Hamelin et Roby ont tenté de montrer la rationalité du colon en reliant les mouvements de colonisation au cycle de l'avoine: il y aurait corrélation entre le prix de l'avoine et le nombre d'acres défrichées. Malheureusement, la corrélation paraît pour le moins discrète sur le tableau présenté (p. 167)!

13. Rév. père Alexis DE BARBEZIEUX, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, Ottawa, La Cie d'Imprimerie d'Ottawa, 1897, Livre I, p. 289.

Dans la littérature québécoise, la père Chapdelaine décrit par Louis Hémon illustre fort bien cet «état de pionnier»; François Paradis est le coureur de bois. La mère de Maria n'est pas dupe et sait reconnaître la même tradition nomade chez les deux hommes :

«C'est vrai, il y a des hommes comme cela. Samuel par exemple, et toi, et encore bien d'autres. On dirait que le bois connaît des magies pour vous faire venir.»¹⁴

En plus de rappeler les origines françaises nomades, il est bon de mentionner au moins un phénomène analogue ailleurs dans le monde, qui donne à réfléchir sur le genre de vie du colon et de l'habitant. Cet exemple tiré d'une autre culture rend moins singulière l'anti-agriculture au Québec :

«Quoi qu'il en soit des motifs et par un paradoxe qui paraîtra monstrueux à nos esprits occidentaux, l'Orient montre ainsi des populations paysannes dépourvues d'atavisme paysan; des terriens qui n'ont ni sens ni respect de la terre, des agriculteurs qui méprisent la culture, des laboureurs qui ont le dégoût de la charrue...»¹⁵

Au sujet de la mobilité persistante, Bouchard ne trouve pas de relation entre la localisation des chantiers et la résidence des travailleurs forestiers, à l'inverse de Séguin qui «impute à l'évolution de la coupe forestière la structuration de l'espace rural saguenayen». Les bûcherons venaient de très loin pour la saison d'hiver; ce n'est pas juste aux XVII^e et XVIII^e siècles que la ressource fondamentale est distante! Bouchard aborde aussi cette mobilité géographique et sociale et reconnaît deux modèles à la migration: «dans les campagnes de la région» et «vers des destinations plus lointaines». «L'histoire des campagnes saguenayennes apparaît déjà comme une succession de déracinements en marge d'un noyau de résistance...» (18). Le type particulier des mouvements migratoires résultait du régime agraire et du statut de l'agriculture.

De ces évidences documentaires et interprétations, autant chez Bouchard et Ouellet que chez Séguin, comment se fait-il que la colonisation soit encore exprimée selon une finalité agricole? Gérard Bouchard, par exemple, y va de son questionnement agricole :

«Ces remarques éclairent indirectement la place de l'agriculture et la condition de l'habitant dans la société saguenayenne du XIX^e et du premier quart du XX^e siècle.» (16)

L'habitant a la vie dure! Pourtant Bouchard écrit, mais sans aller jusqu'à poser la dichotomie fondamentale colon/habitant :

14. Louis Hémon a vécu en observation-participante, tel un ethnographe, dans la région de colonisation du nord du Lac-Saint-Jean. Son roman peut être considéré comme un document même si le symbolisme l'emporte parfois sur le réalisme. Louis HÉMON, *Maria Chapdelaine*, Paris Montréal, Delagrave, 1916, p. 43.

15. Jacques WEUTERSE, «Paysans de Syrie et du Proche-Orient», cité dans : P. HUBAC, *Les nomades*, Paris, La Renaissance du livre, 1948 : 66.

« Il sort de là que parmi ces cultivateurs, il ne se trouvait pas beaucoup de véritables exploitants agricoles, le travail aux chantiers n'y étant très souvent pour rien. » (17)

Fernand Ouellet, de son côté, en critiquant Séguin pour sa perspective « forestière », reprend l'agriculture comme fondement du mouvement et comme tradition :

« Les colons qui vont au Lac-Saint-Jean sont non seulement prolifiques, intéressés à posséder la terre, sensibles à la qualité des sols mais ils sont les dépositaires de traditions agricoles. » (442)

Il accentue même son propos en termes philosophiques :

« Mais partout le secteur agricole est celui qui touche de la façon la plus existentielle la masse de la population. Même ceux qui participent à l'exploitation forestière ont en même temps une base terrienne, sinon agricole. Cet enracinement au sol est l'élément le plus stable de l'existence... » (443)

Pourtant, l'auteur indique dans ce même article la diversité des activités économiques autres qu'agricoles dans le Québec de l'époque. Ce qui fait écran à la saisie de la problématique mobilité/sédentarité c'est justement la « base terrienne, sinon agricole », dont parle Ouellet. Le colon depuis le Régime français peut bien « habiter » sur une terre, est-il pour autant paysan, comme le cultivateur européen ? L'habitat ne fait pas le moine... L'activité du colon représente alors une forme singulière d'exploitation du milieu peut-être mieux accordée aux traits biophysiques du pays (sols, climat, faune, flore) qu'une activité agricole à part entière. Mieux, il existe sûrement une tradition agricole comme le soutient Ouellet, mais il existe aussi une tradition de mobilité (anti-agricole). Ces deux traditions peuvent être antagonistes, elles peuvent être aussi accordées.

Le mouvement de colonisation n'est pas qu'agricole, il serait bon de ne pas toujours l'évaluer agricoles. L'idéologie qui le sous-tend n'est pas non plus qu'agricole. Fernand Ouellet rappelle le contexte de ces mouvements, en évacuant l'hypothèse que le développement capitaliste dans les régions périphériques avait besoin de main-d'œuvre et que le discours pouvait bien justifier d'une façon idéologique l'ouverture de ces régions. Comme lui, et comme Hamelin et Roby, je pense que l'exode de la population vers les États-Unis a été le facteur déterminant des constructions idéologiques.¹⁶ Mais je ne suis qu'en partie Ouellet lorsqu'il écrit :

« Ces entreprises de colonisation qui exercent leurs effets dans le lointain Saguenay, s'alimentent à une idéologie agriculturiste, théocratique et nationaliste. » (441)

16. Dans la *Terre promise* (*op. cit.*), nous rappelons que l'époque (années 1840-1860) est celle de la menace de l'assimilation, telle que décrite par Durham (après 1840), et de l'émergence de la forme économique industrielle et du mode capitaliste. La main-mise étrangère à la fois sur l'économie et la culture est trop dangereuse pour l'élite.

Je présente plus loin le projet de colonisation d'un missionnaire-colonisateur exemplaire qui effectivement s'inspire de religion et d'espérance et sans doute de théocratie, qui s'inspire aussi beaucoup de nationalisme, mais pas d'agriculturisme. Cette idéologie n'était pas construite et propagée par les leaders du mouvement. Les curés Labelle, Provost, Caron n'étaient pas agriculturistes. De l'analyse de leur discours et de leur projet, on peut reconstruire une idéologie de développement. On peut citer, comme réfutation à ce propos, les pages enflammées de Firmin Proulx dans la *Gazette des campagnes* ou quelque prône de quelque curé préférant la paix des champs au sifflement et à la fumée des usines, mais il demeure que ceux qui donnaient le ton, ceux qui effectivement ont joint l'idée à la pratique, ont partagé la même vision d'un développement intégral du territoire. Une seule pause à cette idéologie : la crise des années 1930, c'est-à-dire le retour forcé à la terre. Là seulement le discours et le mouvement ont été agriculturistes — ou réalistes — et pour cause.¹⁷

II. LE PROJET MATTAWINIEN

Interrogeons-nous maintenant sur un projet spécifique. Celui de l'abbé Provost dans les années 1860-1870 pour la colonisation de la Mattawinie (dite aussi Mantawa ou Mantavaisie), c'est-à-dire la région des Laurentides qui commence à Sainte-Émélie-de-l'Énergie et englobe, au nord, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Guillaume et Saint-Ignace-du-Lac. C'est la même époque que celle de l'ouverture et des débuts d'Hébertville et des paroisses du Lac-Saint-Jean ; c'est aussi l'époque du curé Labelle. Le curé Provost, jeune prêtre de la région de Joliette, s'intéresse très tôt à l'ouverture du Nord ; il convertit les abbés Brassard à cette cause. On peut le considérer comme l'âme dirigeante du mouvement qui s'amorce, dès 1862, avec la fondation de Saint-Michel-des-Saints, sur les rives de la Mattawin, par l'abbé Thomas-Léandre Brassard. Le volume que publie l'abbé Provost, sorte de bilan des années de campagne sinon de croisade colonisatrice, ainsi que son journal manuscrit (non daté), présentent explicitement un projet de colonisation, peut-être équivoque...¹⁸

Assurément, des compagnies avaient, depuis une dizaine d'années, ouvert quelques chantiers au nord de la vallée mattawinienne et se servaient de la rivière pour le flottage et comme voie de pénétration à partir du Saint-Maurice (au poste de Mattawin), mais il ne s'agissait que de points d'exploitation sporadique, sans occupation permanente, avec infrastructures spécialisées

17. De nombreuses entorses ont été faites à cette idéologie dite agriculturiste par les constructeurs du mythe du Nord à la fin du XIX^e siècle. Le mythe du Nord, c'est déjà le mythe du développement.

18. Th.-S. PROVOST, *La Bourse et la Vie*, Joliette, Imprimerie du Collège de Joliette, 1883, 286p.

et réduites au minimum ; de plus, l'occupation restait assez superficielle, sans superstructures raffinées. L'entrepreneur de chantier (le jobbeur), travaillant pour la compagnie, représente une quelconque autorité ; pas de familles, pas de prêtres, seul l'ordre du travail. Le curé Provost est le premier à parler de la région, à en faire l'éloge, à vouloir en faire la conquête, l'occupation, le développement, c'est-à-dire à la coloniser, et surtout à lui donner signification.

La colonisation de la Mattawinie s'inscrit dans le vaste mouvement de conquête nordique, mais l'abbé Provost est peut-être le premier leader québécois à en faire une stratégie globale, un projet aux multiples traits et significations qui en font un mouvement original. Dès 1860, le prêtre s'intéresse à la colonisation du nord de Joliette, détermine le site de Saint-Côme qu'il ouvrira quelques années plus tard, se lance dans la propagande mattawinienne à vingt-sept ans, en termes pleins de la grandeur, de l'enthousiasme et de l'optimisme du livre de Rameau.¹⁹ Provost a-t-il lu *La France aux colonies*, a-t-il connu des correspondants de l'essayiste français ? Ses discours et écrits de propagande sont tout empreints du même message. Le discours qu'il fait à Joliette, en 1862, est sans doute le premier contenu de parole québécois à donner une signification multiple à la conquête nordique. Pourtant, quand le curé Labelle préface *La Bourse et la Vie*, il ne mentionne pas que le véritable pionnier de l'idéologie nordiste c'est Provost, l'auteur du livre ! L'ouverture de la Mattawinie est un des meilleurs exemples de la colonisation du Nord. Provost en a été le penseur, l'organisateur, l'idéologue. Pour lui, la conquête du territoire mattawinien est un phénomène multiple. Ce projet du curé Provost est beaucoup trop riche de sens pour se laisser enfermer dans l'univocité. L'analyse faite à partir des écrits du prêtre vise à retrouver la logique interne qui en donne cohérence. On peut y dégager trois composantes principales : une stratégie géopolitique, un projet religieux, un développement économique par étapes.

A) Une stratégie géopolitique

Le projet mattawinien est d'abord une stratégie géopolitique. C'est celui qu'a lancé Rameau et que répéteront les constructeurs du mythe du Nord : quand ceux-ci parlent de Terre promise, c'est une géopolitique mythifiée qu'il faut reconnaître ; l'occupation du sol, à la fois pour l'expansion nationale et la conservation. Dans les années 1860, non seulement la culture de la collectivité canadienne-française est mise en question, mais cette collectivité elle-même, menacée d'assimilation par les départs massifs des migrants vers les États-Unis, demeure fragile. Les Canadiens français n'occupent qu'une faible partie

19. Edme RAMEAU DE SAINT PÈRE, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859.

du territoire provincial ; il leur faut accroître le territoire national, agrandir le domaine ancestral par l'occupation du sol. Il s'agit en premier lieu d'une riposte au défi du rapport Durham et à l'émigration. Si l'Anglais cherche l'assimilation, la stratégie consiste à échapper à son influence en s'éloignant des terres et des villes de la vallée laurentienne pour se grouper, se fortifier et se conserver à l'abri des montagnes, dans l'isolement relatif. Coloniser signifie alors occuper le sol pour assurer le provignement de la « race » et le développement d'un territoire qui appartienne au groupe. Le discours de Provost qui allait convertir les curés Brassard à l'œuvre colonisatrice présente clairement la situation et la stratégie proposée.

« Si donc nous voulons rester ce que nous sommes déjà et nous agrandir comme peuple dans la proportion de nos voisins du Haut Canada, si nous voulons rompre le blocus que l'on a déjà commencé contre nous dans notre Bas Canada et ne point nous laisser entasser sur les rives du grand fleuve pour y périr d'un seul coup, attachons-nous au sol avec ardeur [...] Mais il est un autre terrain, messieurs, bien autrement important [...] C'est le versant septentrional des Laurentides et la belle plaine qui repose au pied de ces montagnes au milieu de laquelle la rivière Mattawin coule... »²⁰

Le projet mattawinien de colonisation trouve ici la part la plus importante de sa signification. Il en est ainsi de la colonisation nordique québécoise. Ce projet, c'est déjà, appliqué au territoire, le « maître chez nous » des années 1960.

Le Nord québécois est la Terre promise réservée au développement du Canada français. Provost délimite quelle fraction nordique doit être le premier enjeu.

« En jetant les yeux sur la carte des territoires du Nord [...] Le quarante-neuvième parallèle de latitude au nord, la rivière des Outaouais et le Saguenay à l'ouest et à l'est, voilà les limites qui doivent circonscrire notre action colonisatrice... »²¹

La configuration montagneuse ou à tout le moins collineuse des régions nordiques du Québec de la fin du XIX^e siècle, telles que définies par Provost, alliée à leur immensité et virginité aide à la naissance d'un mythe territorial chez un peuple en crise socio-politique. Les Laurentides forment une longue zone plus ou moins accidentée qui stimule le géostratège après avoir repoussé le colon éventuel. Le Québécois n'habitait pas les hauts reliefs ; il était cultivateur des vallées et surtout de celle du grand fleuve ou coureur de bois, mais pas celui qui accroche sa maison et ouvre des sillons sur les pentes des montagnes. Mais la montagne protège, c'est le particularisme conservé ; la plaine est ouverture au monde, c'est la proximité obligée avec l'autre, avec l'étranger ou l'ennemi. Provost rappelle les exemples des peuples qui ont résisté à l'invasion en se réfugiant dans les montagnes difficilement accessibles, entre autres, les gens du Montenegro repoussant l'influence turque.

20. *Journal de l'abbé Th.-S. Provost*, Archives de l'évêché de Joliette, manuscrit, s.d., s.p.

21. PROVOST, *op. cit.* : 161-162.

Pour le prêtre, la montagne assure aussi refuge à la foi, comme elle l'a fait en Écosse, au Tyrol, dans les Cévennes. Elle protège d'abord l'ethnie et la fortifie (militairement et moralement).

« Qui sait si le peuple canadien ne sera pas trop heureux un jour d'aller chercher un asile dans ces montagnes ou de cacher derrière elles les restes de sa nationalité? Les guerres et les persécutions font monter les hommes vers les hauts lieux. Et puis quelles populations ont plus d'énergie et de force que celles des montagnes? [...] Il y a du roc dans les âmes comme dans la nature. » (166)

Le curé Labelle également et les tenants du Nord comme Terre promise insistent à la même époque sur la montagne-refuge, c'est-à-dire sur les Laurentides comme région protégée et protectrice, sans occupation étrangère et ne pouvant pas l'être. Rameau pour sa part parlera du froid comme de l'élément géographique le plus répulsif à l'étranger, élément avec lequel le Canadien français entretient une longue familiarité et adaptation. La Mattawinie, géographiquement, selon Provost, peut tenir cette promesse du territoire refuge, terre d'élection. Quand on atteint Sainte-Émélie-de-l'Énergie, venant du Sud, on peut effectivement voir la montagne comme une barrière au-dessus de la plaine. La route emprunte un passage étroit dans la gorge qu'a tracée la rivière Noire. Provost et les contemporains ne pouvaient pas ne pas voir l'image de fortifications, à tout le moins de défenses, que suggère ce paysage accidenté. Les vallées de la Mattawin et de la rivière Sauvage, entre autres, rompent les élévations et permettent une vision d'établissement humain important. Le projet mattawinien s'inscrit parmi les désirs d'extension territoriale comme en ont divers peuples dans l'histoire, en même temps que d'expansion nationale et de quasi-repli. L'ouverture de la Mattawinie est une stratégie géopolitique, à la fois par le contexte socio-politique et la situation et configuration géographiques des lieux choisis.²²

« Nos montagnes pourraient être aussi un jour un boulevard de liberté, une barrière infranchissable à toute armée qui envahirait notre pays: habitées et cultivées elles seraient notre salut, car nous y pourrions puiser les ressources nécessaires. Les populations groupées en arrière continueraient d'y vivre en pleine sécurité [...] il est donc rationnel de chercher à s'assurer un agrandissement de territoire dans des endroits où l'indépendance et la nationalité canadiennes seront toujours à l'abri. » (167)

22. Tout le XIX^e siècle est plein d'une littérature de géographes et de pseudo-géographes où géographie égale déterminisme biophysique. On a tiré de ces déterminismes des doctrines géopolitiques appuyées sur la supposée adéquation entre des ethnies et des configurations territoriales ou des directions géographiques privilégiées. La géopolitique allemande portera ces idées à leur point extrême, sinon absurde, à l'époque nazie. (Le général Karl Haushofer et l'Institut für Geopolitik.)

B) *Un projet religieux*

Après avoir retrouvé, dans la logique interne du mouvement, le projet géopolitique, l'analyse du discours et de l'œuvre du curé Provost nous révèle l'aspect religieux qui donne au projet global la plus grande part de sa spécificité. Au moins deux mouvements de colonisation de l'époque moderne peuvent se comparer à la colonisation nordique : l'installation des Boers au Transvaal en Afrique du Sud et celle des Mormons dans le Grand Bassin de l'Utah. On pourrait certes y ajouter la création contemporaine de l'État d'Israël en Palestine. La Dimension Verticale est celle qui dynamise, qui donne sens : le Transvaal attirait peu, encore moins les environs du lac Salé, pas plus les vallées centrales des Laurentides. Une géographie de l'esprit serait signifiante dans ces régions plus ou moins répulsives, dont les conditions géographiques sont précisément transcendées par l'espérance d'un groupe d'hommes. Le mythe du Nord peut se comprendre comme message messianique. Le mouvement qui en est issu prend une autre signification que les mouvements de population analogues de la même époque. Ainsi, la marche vers l'Ouest des Mormons n'obéit pas au même projet que celle des pionniers du temps s'enfonçant dans le Grand Désert américain vers les Rocheuses. La même opposition s'observe lorsque l'on compare les colonisations nordiques québécoise et ontarienne, dans les Clay Belts.²³

Le curé Provost doit être vu, en tant que prêtre, comme un leader religieux. Il rapproche sa vision de la Mattawinie de celle d'autres régions déjà mentionnées, refuges à la persécution religieuse : les Cévennes pour les protestants français, les Highlands d'Écosse pour les catholiques écossais (166). Pour Provost, la « nationalité » canadienne-française s'achemine vers l'assimilation, c'est-à-dire la perte de son originalité culturelle, entre autres « la langue et la foi ». Il est du devoir des leaders naturels de ce peuple catholique d'orienter son avenir. Spirituellement et non seulement matériellement, le présent inquiète. Beaucoup de nationaux partent vers le domaine territorial des Anglo-Saxons protestants, où la présence étrangère détériore l'esprit et la foi ancestrale. Plus encore, ces mêmes Anglo-Saxons protestants occupent les Cantons de l'Est, dictent leur vision du monde et imposent leur conception du développement dans les villes, s'infiltrent au pied et dans les contreforts des Laurentides (ainsi les établissements de New Glasgow, Rawdon, Chertsey, dont les appellations, ainsi que celles des cantons sont un défi au patrimoine). Ce sont des étrangers, à la langue et surtout à la foi étrangère.

23. Voir : A. GOSSELIN et G.P. BOUCHER, *Settlement Problems in Northwestern Quebec and Northeastern Ontario*, Canada, Department of Agriculture, Publ. no 758, Technical Bulletin 49, 1944 ; G. McDERMOTT, « Frontiers Settlement in the Great Clay Belt, Ontario and Quebec », *Annals of the Association of American Geographers*, LI, 3, 1961 : 261-273 ; aussi, P. BIAYS, *Les marges de l'œkoumène dans l'est du Québec*, Québec, P.U.L., 1964, p. 276. (« Travaux et documents du Centre d'études nordiques ».)

Les Laurentides ne peuvent abriter les temples d'une religion hérétique. Aux New Glasgow et Radstock, à la toponymie presque agressive en territoire français, il faut opposer les Saint-Michel-des-Saints, les Saint-Zénon, les Saint-Côme. La croisade commence. Il faut planter la croix aux quatre coins du Nord, comme des bornes immuables et des témoins de la présence catholique en ce pays qui restera français et catholique. Le curé Provost colonisateur agrandit le territoire national; il agrandit en même temps le territoire catholique, en plein contexte québécois de mission. Le projet mattawinien s'explique en terme de contre-réforme, en terme anti-protestant. Le missionnaire-colonisateur oppose, au Sud anglo-protestant, le Nord franco-catholique. Labelle et les Jésuites rêvent de faire de Nomingue une capitale religieuse; Provost fera de la Mattawinie une région « où souffle l'esprit ».

Pour comprendre la profondeur du fait religieux dans la conquête mattawinienne, il nous faut le replacer dans le sens messianique chrétien traditionnel. Le christianisme est apparu, s'est diffusé et s'est conservé par les miracles. Une des croyances fondamentales des chrétiens demeure que l'homme est déjà changé par l'incarnation et la résurrection. L'homme porte en lui l'homme nouveau et la terre nouvelle. Ainsi s'expliquent les mouvements messianiques et millénaristes d'inspiration chrétienne. Cette croyance est plus ou moins vive selon les époques; elle réapparaît souvent, exubérante sinon violente, aux périodes de crise. Le monde occidental semble l'avoir oublié actuellement, pas le Tiers Monde. (Voir les mouvements messianiques de l'ex-Congo et de Nouvelle-Guinée.) Au XIX^e siècle, de nombreux prêtres québécois surent la ranimer et l'entretenir. La parole mythique retentit dans les églises et les salles de conférences. Des clercs et des intellectuels rallument le principe Espérance.²⁴ On ne comprend pas la colonisation québécoise sans la rattacher à ce messianisme qui ressurgit sporadiquement dans les sociétés menacées d'acculturation, surtout religieuse. Ouvrir la Mattawinie s'entend comme projet d'espérance, comme réaction contre-acculturante. Il ne s'agit pas d'œuvre mystique comme certains chercheurs l'expriment. La mystique est une voie pour parvenir à l'union avec Dieu, à tout le moins une expérience de cette union; la foi en est la vertu première. Dans le mouvement colonisateur québécois, l'espérance dynamise, l'affect prime. Les régions conquises ne prennent et gardent vie sociale qu'avec une alimentation permanente en irréalité, en information mythique. C'est une explication de l'apparente irrationalité des décisions des missionnaires de faire s'enfoncer les colons dans la sauvagerie montagnaise, l'isolement, la « terre de roche ». Seule cette logique religieuse donne sens à ce projet et ce mouvement en apparence insensés.

24. Voir l'œuvre quasi entière de Ernst BLOCH, appuyée sur une philosophie matérialiste de l'espérance; il développe une longue argumentation à la fois philosophique et empirique dans un ouvrage captivant: *Le principe espérance*, Tome I, parties I, II, III, Paris, Gallimard, 1976.

Comme le dit Provost, l'espérance est la nourriture de l'âme. Mais la parole d'espoir peut voiler des intérêts plus matériels... Il demeure en tout prêtre un chef de paroisse, celui qui veut garder contrôle et conserver un pouvoir temporel. Des prêtres ont pu voir à ce que l'autorité cléricale se conserve intacte dans des régions neuves isolées de la ville et de ses dangers de dissolution, de dégradation et d'irrégion. Le prêtre songe sans doute à accroître le nombre de ses ouailles, du moins à ne pas le laisser diminuer puisqu'il est aussi pasteur, mais l'essentiel du projet est d'animer la collectivité canadienne-française, lui donner sens et la nourrir psychiquement. Le curé redit la mission de la nation, dont il fait une nation théophore, à l'image de la nation juive dispersée.

C) *Un développement économique par étapes*

La colonisation en Mattawinie, comme ailleurs au Québec, débute par la conquête du sol. Les idéologues du mouvement utilisent une phraséologie agrarienne mais la plupart ajoutent, à la louange agricole du territoire, des idées de développement minier et industriel.

Provost, d'emblée, en énumérant le potentiel de la région, dépasse la perspective agricole. Implicitement s'esquisse un plan de développement par étapes, qui tirera profit au maximum des ressources. Le titre du livre n'est-il pas tout un programme : *La Bourse et la Vie*?

« À tous points de vue, à tous égards, sous le rapport des richesses naturelles, de la fécondité du sol, des établissements industriels à y faire, le territoire de la Mattawinie est avantageux et mérite d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à la cause de la colonisation. » (140)

Ce territoire refuge et lieu sacré, que faut-il pour qu'il enrichisse matériellement ses nouveaux habitants?

« Cette région d'une immense étendue n'a besoin que de la main de l'homme et de quelques années pour devenir l'égale des plus florissantes parties du Canada. » (162)

Pour atteindre cette réussite, la « main de l'homme » sera d'abord celle du défricheur, puis celle du cultivateur; plus tard celle de l'industriel. Une stratégie de développement s'esquisse qui voit le défrichement, donc les prémices agricoles, comme première étape. Le défricheur est le héros de la saga nordique, c'est lui qui ouvre la route et le prêtre lui montre le chemin. Les définisseurs de la colonisation québécoise s'entendent sur cette dualité : c'est avec la croix et la hache que la civilisation pénètre dans la sauvagerie, et l'ouverture de la Mattawinie se fait d'abord par le recul de la forêt et la conquête du sol. Le défricheur transforme le désert : de nature celui-ci devient culture.

« On aurait pu croire, il y a vingt ans, qu'un obstacle insurmontable s'opposait à la réalisation de ce beau rêve dans la chaîne de montagnes qui semble barrer le passage vers le nord [...] Oui, la hache du défricheur finira par percer graduellement la chaîne des Laurentides, elle n'arrêtera son œuvre que sur les bords de la Mantawa [...] La colonisation du grand Nord sera un immense trésor pour toute la province. » (164-165)

Provost décrit sa région de façon attirante, assuré qu'elle est fertile dans sa plus grande superficie ; assuré aussi qu'il faut commencer par garantir la subsistance, vieille réaction de bon sens que l'homme doit penser se nourrir, c'est-à-dire exploiter le sol avant d'élargir son activité d'exploitation illimitée. Le discours mattawinien participe ainsi au même esprit que celui du Lac-Saint-Jean, de la vallée de la Matapédia, de la région de Labelle ou des hauteurs appalachiennes.

Mais on est loin de l'agriculture-résignation, de l'agriculture destinée à ceux qui sont « nés pour un petit pain ». L'agriculteur s'enrichit par le travail. C'est en effet en termes de réussite matérielle et d'argent que Provost parle. Le défricheur est un conquérant, plein d'initiatives, non un bucolique. Provost ne décrit pas le cultivateur comme certains tenants du retour à la terre. C'est au sens des affaires de cet homme, à son éthique du travail, à son aspiration à la richesse, qu'il en appelle. Pas de rappel à la frugalité comme valeur terrienne, mais à la prospérité par l'agriculture. L'accumulation des termes et qualificatifs économiques ne laisse pas de doute sur le modèle agricole visé dans le paragraphe suivant :

« Le succès est infaillible, surtout, si c'est un fils de cultivateur qui se dirige à Mantawa [...] Le terrain partout est facile à cultiver, et moyennant économie et bon travail, il paiera jusqu'au centuple les peines du colon. Le prix des terres n'est rien ; il n'est généralement que de trente centins l'acre, en sorte que pour la bagatelle de trente piastres, payées au Gouvernement dans l'espace de cinq ans, un colon devient propriétaire d'un lot de cent acres... » (181-182)

La fin du XIX^e siècle, au Québec, est l'époque du capitalisme sauvage : dans des villes québécoises, des manufactures captivent des ruraux déracinés, partis d'une terre surpeuplée, et exploitent ce *cheap labor* docile. L'exode rural se poursuit vers les villes du textile américaines. Des crises économiques font douter de l'harmonie de la croissance industrielle.

La plupart des économistes du temps pariaient encore sur l'agriculture pour prévenir les aléas du développement industriel. Provost consacre des pages dithyrambiques à l'état de l'agriculteur et fustige, comme ses confrères en colonisation, l'attirance pour les professions libérales encombrées et le travail débilitant dans les « factoreries » de la Nouvelle-Angleterre.²⁵ Les professions libérales représentent des éléments parasites dans une petite société, des éléments non productifs en trop grand nombre chez un peuple encore pauvre.

25. En termes autres : d'un côté l'ouvrier qui n'a que sa force de travail à vendre à l'étranger, de l'autre, le colon qui contrôle ses moyens de production.

« L'agriculture n'est-elle pas un art, la mère même des arts, comme le dit Xénophon ? [...] Nouveau Moïse, nouvel Enoch, littéralement 'il marche avec Dieu'. Oh ! qu'on a tort dans une infinité de familles canadiennes-françaises de se déclasser comme on le fait ! On prive d'une belle vie nombre d'enfants que l'on pousse dans des professions libérales ou autres carrières [... La terre cultivée] est à la fois la plus abondante des mines et le plus solide de tous les biens. C'est pour cela que l'économie rurale est à la base de la richesse des États et des particuliers. » (28-31).

La philosophie agrarienne de l'élite politique et intellectuelle américaine sert de référence au discours de Provost. Il existe, aux États-Unis, une tradition anti-étatique et anti-urbaine entretenue depuis les temps légendaires des Pionniers puritains. Cette tradition est représentée aussi bien chez les écrivains à la recherche de la « prairie perdue » que chez les politiciens les plus vénérés des XVIII^e et XIX^e siècles, ce qui n'est pas la moindre contradiction dans ce pays, symbole du progrès industriel illimité et de l'urbanisation galopante. L'abbé Provost remémore, pour les lecteurs, le souvenir des hommes d'État et princes qui s'honoraient de leur intérêt pour l'agriculture, de Henri IV de France à George III d'Angleterre en passant par Edmund Burke et Olivier de Serres. Des pages entières sont consacrées à la compilation des grands noms qui, depuis l'Antiquité, ont donné caution à l'activité agricole. Provost étale là un riche référentiel rarement rencontré dans les écrits des colonisateurs, plus sobres d'ordinaire quant aux antécédents philosophiques et historiques. Dans *La Bourse et la Vie*, l'auteur insiste aussi sur les voisins du Sud : depuis Washington retournant dans sa ferme de Mount Vernon, Jefferson l'idéologue agrarien et Jackson le symbole du pionnier, jusqu'aux contemporains des années 1870. La pensée « ruraliste » de Labelle et de Provost ne doit donc pas être cataloguée réactionnaire ; elle s'appuie sur le même système d'idées que celui de l'élite américaine de l'époque qui privilégie le *homesteader*, libéré par la terre et par la propriété terrienne, l'homme du *townmeeting*. Pour en comprendre le fondement, il faut saisir cette pensée en termes moraux, ce que nous oublions de plus en plus. La rationalité de ces hommes du XIX^e siècle s'exprime en objectifs éthiques et qualitatifs plus qu'en objectifs de productivité et quantitatifs. Comme je l'ai mentionné, les Américains agrariens, eux aussi pénétrés du mythe-utopie de la Terre promise, pénétrés aussi de l'esprit biblique, connaissent la malédiction divine sur la ville, lieu de l'enracinement de Caïn, « errant dans la terre du Nod ; et Caïn n'a plus de lieu, ni humain ni géographique, parce que le meurtre détruit le lieu [...] Il va s'enraciner autrement, se fixer pour se défendre, non plus comme agriculteur mais comme fondateur de Ville ». ²⁶ La ville, c'est l'endroit où Caïn sera lui-même, à l'abri du regard divin. La ville, le lieu de l'homme sans Dieu.

26. J. ELLÜL, *Sans feu ni lieu : signification biblique de la grande ville*, Paris, Gallimard, c1975.

Tout en partageant les vues des idéologues américains sur l'idéal agrarien, Provost, sans contradiction apparente dans son discours, accepte aussi les idéaux de l'homme d'affaires américain, croyant au progrès sans limite par l'exploitation intégrale du pays et par le développement technique. Les plus remarquables missionnaires-colonisateurs du mouvement nordique, le curé Labelle dans le nord de Montréal, l'abbé Ivanhoé Caron en Abitibi, l'abbé Provost en Mattawinie, ont en commun la même idée du développement économique étapiste.

Provost recherche les voies qui assureront la sauvegarde de la collectivité, il souhaite un développement indigène. Son nationalisme économique ira jusqu'à choisir et appuyer un candidat conservateur pour les élections fédérales en 1891 ; il trace le programme et écrit les discours car, selon son journal, la pensée conservatrice vise à une politique nationale. Le principe libéral de la réciprocité de commerce avec les États-Unis est une « porte ouverte à l'annexion et une menace à la foi catholique ». Provost lance le slogan « maîtres chez nous ». L'idéologue entre aussi dans la pratique. Il ouvre la mission de Saint-Louis, en 1866, au cœur de la Mattawinie sur la route de Sainte-Émélie-de-l'Énergie à Saint-Michel-des-Saints, d'abord comme relais dans les cinquante kilomètres entre les deux villages, puis comme établissement autonome, la paroisse de Saint-Zénon (1870). Il aborde ce qu'on pourrait appeler la troisième étape : celle des chemins et de la ville.

Provost ne condamne pas la ville. Elle peut être le lieu de l'homme qui réussit matériellement et le lieu de l'homme avec Dieu. Joliette fixe, pour lui, comment, de la sauvagerie, naît une cité, fruit du labeur et du commerce des hommes, sous la bienveillante lumière cléricale. Une agriculture prospère et de bons moyens de communication : la ville a sa place ; elle facilite les échanges, diffuse le savoir et lance les affaires, entretient l'émulation et l'innovation.

« Où était la ville de Joliette il y a un demi-siècle ! Une quasi-solitude au sein de laquelle germait un avenir de prospérité [...] Les couvents se multiplient et s'agrandissent. Ils suivent, sous l'impulsion divine, la marche générale du vrai progrès [...] Des hommes de dévouement sont aujourd'hui comme autrefois à la tête des affaires [...] Joliette peut être appelée avec raison, et est effectivement la ville du grand Nord [...] vingt paroisses y apportent leurs produits [...] des milliers de personnes [...] viennent ce jour-là vendre ou échanger leurs produits [...] continuer, accentuer, accélérer je dirais même, le mouvement général de progrès qui s'y constate de jour en jour. » (35-38)

En 1870, Provost fait le tracé d'un chemin qui partirait de Saint-Michel et passerait à l'ouest du Lac Bourget (lac Ouareau actuel), vers le « Nord de Montréal », lance l'idée d'un chemin de fer de Joliette à Saint-Jean-de-Matha puis à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ouvre une carrière de calcaire, une scierie et une potasserie. Il fonde, en collaboration, un journal à Joliette, *l'Étoile du Nord*, dont il se sert pour exprimer sa pensée nationaliste et colonisatrice. Il fonde en 1889 une société d'agriculture.

La quatrième étape est celle du chemin de fer ; le développement industriel suit ces étapes. Provost relance sans cesse le gouvernement fédéral pour la continuation du chemin de fer jusqu'à Sainte-Émélie-de-l'Énergie car le gouvernement fédéral octroie \$3 200 par mille, pour une distance de huit milles. Le chemin de fer est pour lui, à partir de Joliette, comme pour Labelle, à partir de Saint-Jérôme, la panacée au sous-développement. Il faut construire les rails à partir de ces villes-frontières du Nord et l'arrière-pays s'ouvrira, se développera, la conquête et l'occupation seront assurées. Les dernières décennies du XIXe siècle, pour les optimistes du progrès, sont les années de l'épopée du rail : les rubans d'acier traversent les continents, aux États-Unis comme en Russie et au Canada. Arthur Buies s'exclame lyriquement devant le chemin de fer du Lac-Saint-Jean,²⁷ Provost, devant celui qui doit se construire vers la Mattawinie. Le chemin de fer est la voie royale du développement, il attire les investissements et transforme une région sauvage en région humanisée et riche sous la houlette de l'entrepreneur capitaliste.

« Mais ce qu'il faudrait pour diriger rapidement un fort courant de colonisation dans ces lieux [...] ce serait un chemin de fer [...] N'entendrons-nous jamais le cri strident d'une locomotive soulever les échos endormis de ces grandes solitudes ? Quand verrons-nous une machine à vapeur traîner de longs chars de freight et de passagers à travers les Laurentides et se promener triomphalement dans la vallée de Mantawa ? [...] De grandes richesses, d'inépuisables ressources sont à la portée des capitalistes. Que ces capitalistes soient le gouvernement ou quelque compagnie, un particulier même, peu importe. » (151-152)

Le projet de colonisation s'entend alors comme l'entendaient les Européens lorsqu'ils décidaient d'exploiter une région africaine ou asiatique, surtout lorsqu'ils y détachaient des nationaux pour ce faire. Les colons, comme on les appelait, se faisaient planteurs si les conditions pédo-climatiques étaient bonnes ou exploitants miniers et industriels selon les ressources. Pas de bornes dans l'exploitation, la terre appartient à celui qui l'exploite le mieux (selon les règles et normes européennes !) Même phénomène au Québec. Les premiers colons seront certes des défricheurs et l'exploitation ne se limitera pas au sol, mais aussi bien et en même temps, à la forêt et au sous-sol, puisque la Nature est inépuisable et donnée à l'homme pour cette exploitation sans mesure : la Terre promise promet beaucoup.

*
* *

Il paraît important de distinguer, en conclusion, d'une part une mythologie empruntée à Rameau (la même influence chez Labelle et Buies), d'autre part un modèle de développement tout aussi explicitement emprunté aux hommes d'affaires et idéologues agrariens américains. Le mythe du Nord est

27. A. BUIES, *Le chemin de fer du Lac-Saint-Jean*, Québec, L. Brousseau, 1895.

un exemple de syncrétisme et de pragmatisme comme le continent américain seul en fait naître. La Mattawinie, selon Provost, est une région qui va entrer dans l'époque du développement industriel. Les paroles du prêtre résonnent singulièrement modernes ; elles ne feraient pas rougir les partisans actuels de la croissance continue.

« Dans vingt ans d'ici [1882] pense encore M. Brassard, que se passera-t-il sur les rives de la Mantawa ? Alors, il est permis de l'espérer, il n'y aura pas une ou deux paroisses à visiter, mais plusieurs ; on y arrivera en quelques heures par un chemin de fer ; de grandes industries s'y seront développées, grâce aux nombreux et puissants pouvoirs d'eau disséminés dans toute cette région ; les mines et les carrières y seront exploitées, l'agriculture y sera prospère. Alors et pour toujours nous aurons acquis à notre peuple un terrain propice et favorable [...] » (230)

Aussi l'espoir d'un territoire national. Nation et développement, est-ce un thème d'hier ou d'aujourd'hui ? Hier, vu en terme de colonisation, aujourd'hui en terme de décolonisation...

Christian MORISSONNEAU

*Département de géographie,
Université Laval.*